



PROGRAMME

CSE

Formation Santé et Sécurité Conditions de Travail

Pour les entreprises de moins de 50
personnes

2 jours

ENKAÏROS

FORMATION & CONSEIL

ENKAÏROS EURL
SIRET 832 292 478 00019 - RCS de Romans sur Isère
Centre de formation : Rue Maréchal Leclerc - 26200 MONTELIMAR
Site : enkaïros.fr • mail : accueil@enkaïros.fr • Tél. 06 80 98 62 89
Siège : Reillane, 26510 SAHUNE
N° organisme de formation : 8426 026 7126



PROGRAMME

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les droits et obligations des membres, les limites de leurs missions en matière de SST
- Connaître son rôle en termes de santé / Sécurité au travail
- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Savoir communiquer avec l'employeur, les autres salariés et les acteurs externes

Durée de la formation : 2 jours (14 h) de formation

Public et prérequis : Membres du CSE de moins de 50 personnes, aucun prérequis

Moyens pédagogiques:

- Une approche pédagogique basée sur la simulation de situations réelles
- Mises en situation au travers de cas pratiques
- Exercices à partir de vidéos et photos
- Une documentation très complète avec de nombreux exemples d'outils
- Des fiches "outils" opérationnelles

Lieu : Dans vos locaux ou dans nos lieux de formation

ENKAÏROS

FORMATION & CONSEIL

ENKAÏROS EURL
SIRET 832 292 478 00019 - RCS de Romans sur Isère
Centre de formation : Rue Maréchal Leclerc - 26200 MONTELIMAR
Site : enkaïros.fr • mail : accueil@enkaïros.fr • Tél. 06 80 98 62 89
Siège : Reillane, 26510 SAHUNE
N° organisme de formation : 8426 026 7126



PROGRAMME

Programme détaillé :

Présentation du CSE en matière de santé et sécurité au travail pour les entreprises de moins de 50 personnes

- Connaître les rôles et missions générales du CSE
- Les moyens des membres du CSE
- Les enjeux liés à l'évolution d'une instance de type DP vers une instance CSE.

Les moyens du CSE

- Les obligations de sécurité de l'employeur
- Réclamations individuelles et collectives.
- Droits d'alerte
- Suivi des accidents du travail / maladies professionnelles
- Participer à des enquêtes du CSE

Assurer le lien entre la direction et les employés

- Transmettre les questions en respectant délais et forme.
- Faire passer les messages en réunion et obtenir des réponses.
- Utiliser le registre du CSE
- Fournir les réponses aux salariés.
- Faire des propositions pertinentes.
- Participer à des enquêtes du CSE

Les plus de nos formations :

- Leur côté pratique et opérationnel et une documentation très complète avec de nombreuses fiches outils
- Notre adaptation à vos attentes et sujets spécifiques, notamment à travers notre questionnaire pré - formation
- La prise en compte de votre contexte d'entreprise
- La proximité géographique de nos lieux de formation pour les formations inter
- Notre venue dans vos locaux pour les formations intra
- Enkaïros est agréé par la Direccte pour les formations CSE Santé, Sécurité et Conditions de Travail

ENKAÏROS

FORMATION & CONSEIL

ENKAÏROS EURL
SIRET 832 292 478 00019 - RCS de Romans sur Isère
Centre de formation : Rue Maréchal Leclerc - 26200 MONTELIMAR
Site : enkaïros.fr • mail : accueil@enkaïros.fr • Tél. 06 80 98 62 89
Siège : Reillane, 26510 SAHUNE
N° organisme de formation : 8426 026 7126